**REUNION DU C.A. DU 18/04/2013**

Objet : réunion C.A USCES au club house

Présents : M.Vaudrel Christophe - M. Caro Joël–- M. Persée Alexandre – M. Rivière Christian – M. Leperlier Henri-Paul

 M. Sery Fabien - M. Lallier Franck – Mme Calimoutou Mimose

Absents : Mme Leperlier Josée M. – M. Calpétard Giovanny – Rivière Bertrand – M. Laterrière Philippe

Ouverture de la séance à 18h15 : procès verbal rédigé par M. Sery Fabien

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | Points discutés | Responsabilité | Echéance |
| 1 | PV du C.A du 13/03/2013 | Tous | validé |
| 2 | Recette qualif district triplette du 15 mars :La recette s’élève à 1030 euros. Les dépenses sont avoisinnent à 500 euros. | Alexandre Persée Christophe Vaudrel | fait |
| 3 | Invitation tournoi Madagascar :Dans le cadre du jumelage avec le club Hula de Madagascar, une délégation de l’USCES est invitée du 4 octobre au 8 octobre.Un appel à candidature sera fait dans les prochains jours auprès des licenciés. | Membres du C.A. | Octobre 2013 |
| 4 | Commande tee-shirt club:Un inventaire doit être fait pour une seconde commande car il manque quelques tailles. | Mimose CallimoutouJoël CaroChristophe Vaudrel | En cours |
| 5 | Courrier association Cap Maniron :L’association a fait une demande par courrier pour la mise a disposition de matériel.Après discussion des membres du C.A, il est décidé de prêter à l’association 3 triplettes de boules. | Membres du C.A. | fait |
| 6 | Rassemblement jeunes CRPR :La seconde journée jeune organisée par le CRPR se déroulera le 16 octobre sur le terrain de l’USCES.Une rencontre entre le CRPR et l’USCES sera prévue pour l’organisation de ce rassemblement. | Décision C.A. | Octobre 2013 |
| 7 | Mêlée mensuelle: Les prochaines dates sont : le 10 mai et le 28 juin.  | Membres du C.A. | 10 mai et 28 juin |
| 8 | Journée familiale :La seconde journée familiale est prévue a Croc Parc.La date est à déterminer.Joël Caro et Christophe Vaudrel doivent rencontrer le propriétaire des lieux. | Membres du C.A. | A déterminer |
| 9 | Grand Prix :* La subvention de la Région s’élève à 9000 euros.
* Les invitations aux délégations des Iles sœurs ont été envoyées (Madagascar, Maurice et Mayotte). Attente de la confirmation de leur venue.
* Réservation de 2 bungalows pour la délégation de Mayotte et de Madagascar.
* Réservations de 2 chambres aux Sables noirs pour les 2 délégations mauriciennes.
* Réservation de 4 chambres à l’hôtel Floralys pour la délégation métropolitaine.
* Annulation du partenariat avec l’entreprise SEBD. Motif : pas de réponse de la part de l’entreprise.
 | Membres du C.A. | fait |
| 10 | Prochaine réunion : |  | 28/05/2013 |

Fin de la Réunion à 19h45

Le secrétaire adjoint Le président

M. Sery Fabien M. Vaudrel Christophe